



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 130

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.  
E-Mail : [mairie@plumaugat.fr](mailto:mairie@plumaugat.fr)  
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>  
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

**Jeudi 28 Avril 2022**

### RESUME CM DU 14 Avril 2022 :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

**Devis travaux menuiseries chapelle de Benin :** M. le Maire fait part au CM du très mauvais état des fenêtres et de la porte de la chapelle de Benin et indique qu'il serait souhaitable de les changer. Après étude des devis le CM décide de réaliser les travaux et retient le devis de James CHEROT.

**Devis travaux voirie sur chemins :** M. le Maire fait part au CM de la réunion de la commission voirie qui a constaté le mauvais état du chemin dit « des chasseurs » CR 327 d'une longueur de 2,155 km. Après délibération le CM décide d'entreprendre des travaux sur ce chemin et retient la proposition de l'entreprise LESSARD.

**Devis Lave vaisselle cantine :** M. le Maire fait part au CM du dysfonctionnement du lave-vaisselle et de son inadaptation en termes d'ergonomie. Après délibération et étude des devis, le CM décide de le remplacer et retient l'offre de KERFROID.

**Autorisation signature convention relative à la mise en œuvre d'actions en faveur du bocage avec Dinan Agglomération (programme Breiz bocage) :** M. le Maire expose les actions menées pour préserver le bocage et indique qu'une haie de 55 ml a été plantée sur un chemin communal au lieu dit « La Barre ». Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer une convention avec Dinan Agglomération pour valider cette implantation.

**Ilot C – rue de Caulnes : acquisition parcelle AB 330 :** M. le Maire fait part au CM de l'état d'avancement du projet de remembrement urbain et notamment des projets d'acquisition ou d'échanges sur les terrains jouxtant la rue de Caulnes et qu'il a rencontré M. et Mme Gilbert DANIEL propriétaires de la parcelle AB 330. Après délibération, le CM décide d'acquérir une surface de 160 m<sup>2</sup> au prix de 16 € le m<sup>2</sup> et de procéder au bornage du terrain.

**Ilot B : rue de Caulnes : présentation esquisse logements :** M. le Maire fait part au CM de l'état d'avancement du projet de remembrement urbain (parcelles AB87 et AB204). Il fait part également des rencontres avec le constructeur IPCS Promotion, partenaire du bailleur Néotoa, pour la construction de 6 logements. Après présentation du projet et des esquisses, le CM décide de poursuivre ce projet.

**Procédure PEAM : Prolongation du délai de mise à disposition dossier simplifié acquisition :** M. le Maire rappelle au CM les délibérations des 16 décembre 2021 et 26 février 2022 qui déclaraient la parcelle en état

d'abandon manifeste. Après délibération, le CM décide de prolonger les dates de mise à disposition du dossier d'acquisition simplifié auprès du public jusqu'au 31 mai.

**Tarif ALSH extra scolaire 2022 :** M. le Maire rappelle la mise en place du nouveau service ALSH périscolaire pour la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque période de petites vacances et demande de fixer les tarifs en fonction du quotient familial. Les tarifs sont fixés comme suit :

Quotient < 600 €	:	6.46 €
Entre 600 et 808 €	:	9.50 €
Entre 809 et 1017 €	:	11.50 €
Entre 1018 et 1393 €	:	13.00 €
Si > 1393 €	:	14.00 €

**Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation 23H30 :** M. le Maire fait part au CM de la nécessité de supprimer un emploi permanent compte tenu de la réorganisation des services périscolaires et extrascolaires. Après délibération le CM décide de supprimer un poste d'adjoint territorial d'animation à compter du 1<sup>er</sup> Août pour une durée hebdomadaire de 23H30.

**Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation 32H00 :** M. le Maire fait part au CM de la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu de la réorganisation des services périscolaires et extrascolaires. Après délibération le CM décide de créer un poste d'adjoint territorial d'animation à compter du 1<sup>er</sup> Août pour une durée hebdomadaire de 32H00.

**Nouvelle place : « Place du 19 Mars 1962 » :** M. le Maire rappelle au CM que le parking de la salle des fêtes portait le nom de « place du 19 Mars 1962 », que la plaque a été enlevée lors des travaux. En accord avec l'association des Anciens d'Algérie, il a été décidé de déplacer cette place sur le parking face à la salle, rue de Caulnes. Après délibération, le CM valide cette adresse.

### PELE – MELE :

1 – Depuis le 7 janvier 2022, le pass culture est accessible aux jeunes de 15 à 18 ans. Renseignement directement sur l'application "Pass Culture"

2 – Les cartes de pêche 2022 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez les dépositaires habituels. En retirant votre carte, pensez à demander la carte de la Rance et de ses ruisseaux. Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.



3 – L'association **PLUMAUGAT PATRIMOINE** recherche des personnes possédant des photos ou ayant des documents sur les missions et les rogations (processions, décorations...). Vous pouvez contacter Claudine DUROT (06.87.36.22.35) afin de les lui transmettre pour copie. Ceux-ci seront bien évidemment rendus à leur propriétaire. A vos tiroirs, merci d'avance. Vous pouvez déjà consulter notre site : [patrimoineplumaugat.com](http://patrimoineplumaugat.com)

4 – Le **Banquet des Classes 2** organisé par les "50 ans" est programmé le samedi **12 novembre**. Si vous changez de dizaine cette année, reprenez cette date !!

5 - **Familles Rurales** organise une matinée portes ouvertes pour les nouveaux plumaugatais le **samedi 21 Mai** de 10H00 à 12H00 à l'Orée du Bois afin de leur faire découvrir le festival des battages. A partir de 12H00, les bénévoles habituels sont invités pour le pot de l'amitié.

6 – **Liste électorale** : Il est encore possible de s'inscrire sur la liste électorale pour voter aux élections législatives de juin : **inscription en ligne jusqu'au 4 mai et à la Mairie jusqu'au 6 mai**. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie. Avant de lancer votre démarche, munissez-vous d'un justificatif de votre identité (exemple : votre carte nationale d'identité) et d'un justificatif du lien avec la commune de vote (exemple : votre facture d'électricité comme justificatif de domicile). Merci de ne pas attendre, si possible, le dernier jour.

## DATES A RETENIR :

### Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

### Permanences :

**Maire / Conseiller Départemental** : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00. **Permanence des adjoints** sur rendez-vous.

### Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00  
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00  
Samedi de 9h30 à 16h30

### Les animations au Rucher :

Mardi 31 mai à 15H30, rencontre autour du livre.

**Dinan Agglomération** vous accueille pour vos démarches à la mairie de Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

**Conciliateur de justice** : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1er Mardi de chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

### Festivités / Vie des associations en Mai :

Vendredi 6 mai : Concours de Palets du CBA

Samedi 7 et Dimanche 8 mai : Fête du Pays

- Le 7 : repas jambon grillé
- Le 8 : courses cyclistes

Pendant les 2 jours fête foraine

Samedi 11 juin : Portes ouvertes Sapeurs-pompiers

### Dans le Canton :

Lundi 2 mai : Collecte de sang à Broons de 14H15 à 18H45

### La vie de nos commerces : NOUVEAU !!

→ Depuis le 10 mars, « **LE PONT DU BROC** », Brocante Friperie Vintage, vous accueille au 6, rue du pont du Breuil du Mercredi au samedi.

→ Pour vos travaux d'intérieur et d'extérieur (maçonnerie, placo, électricité, plomberie, ...), **SRS Multiservices** peut désormais vous aider. Contact Sylvain ROBERT, 6 rue de Caulnes, 06.04.100.447. mail : [srs.multiservices22@gmail.com](mailto:srs.multiservices22@gmail.com)

→ Le restaurant "Di'Verres" a ouvert ses portes place du commerce. Vous y trouverez une cuisine traditionnelle, variée et raffinée, à la carte ou en menu du jour, du lundi au samedi midi (fermeture le mercredi midi). Le restaurant est également ouvert les vendredi et samedi soirs. Possibilité le dimanche midi sur réservation (groupe). Jean-Baptiste et Marie vous proposent également un service cave, ouvert à la vente au public, ainsi qu'un service traiteur pour vos fêtes de famille (baptême, mariage, ...). Tél. : 02.96.83.35.91. Informations Facebook : Di'verres restaurant cave traiteur

### Messes :

Dim. 8 mai à 10H00 à Plumaugat : Commémoration

Dim. 22 mai à 10 h 30 à la chapelle de Benin

Jeudi 26 Mai à 10 h 30 à Caulnes (1<sup>ère</sup> Eucharistie)

**Permanence Aide à l'usage du numérique et aux démarches en ligne :**  
**GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !**  
Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 9H00 à 12H00. *Partenariat avec Familles Rurales.*  
**Prochaines permanences : les 4 et 18 Mai**

**Maison France Service :**  
**GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !**  
Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches administratives : à la mairie de Caulnes aux heures d'ouverture. Contact : 02.96.88.70.30

**Point Conseil Budget :**  
**GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !**  
**Le deuxième mercredi du mois de 9H00 à 12H00**  
Vous pouvez d'ores et déjà contacter la Conseillère en Economie Sociale et Familiale au 07.69.04.02.37. ou au 02.96.33.00.94.  
Renseignements également en mairie : 02.96.83.12.31.  
Partenariat avec Familles Rurales.  
**Prochaine permanence : le 11 mai**

### **Randonnée croquis !**

Dans le cadre de l'animation "Curieux de Nature", en lien avec la rédaction d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale, **Dinan Agglomération** vous invite à participer à une randonnée croquis le **24 mai de 14H30 à 17H00** (RDV devant la mairie).

Cette randonnée sera animée par Françoise Genévrier de l'association Cœur Emeraude (contact : 06.18.17.77.08, ou [f.genevrier@pnr-rance-emeraude.bzh](mailto:f.genevrier@pnr-rance-emeraude.bzh)).